

# L'INF eau

La feuille d'information sur l'eau potable

## 2023

## SIAEP MORÉE – SAINT JEAN FROIDMENTEL

Extrait du rapport annuel 2023  
sur le prix et la qualité du service public  
Disponible en mairie de Morée

### TERRITOIRE

1 663 habitants

Le service d'eau potable du SIAEP de Morée – Saint Jean Froidmentel regroupe les **2 communes** suivantes:

MORÉE  
SAINT-JEAN FROIDMENTEL

### EXPLOITATION

En déléation de  
service public

Le service est exploité en déléation de service public par VEOLIA,

L'eau est distribuée à **1 005 abonnés**.

### PRODUCTION

2 ressources  
2 achats d'eau

Des ressources propres au syndicat, 2 forages captant la nappe du Cénomaniens, ont produit 139 116 m<sup>3</sup> en 2021 :

- le forage F2 « La Croix Guizon » situé sur la commune de MORÉE.
- le forage F3 « La Croix Guizon » situé sur la commune de MORÉE.

### DISTRIBUTION

Un réseau de 154,8 km  
92 886 m<sup>3</sup> consommés

En 2023, les abonnés ont consommé 92 886 m<sup>3</sup>, soit en moyenne **253 litres par abonné et par jour**.

Par ailleurs, un volume total de 3 908 m<sup>3</sup> a été exporté vers la Commune d'Ecoman pour alimenter la commune.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement hydraulique du réseau était de 72,5 %** en 2023.

### QUALITE

Conforme

Les ressources en eau et leurs périmètres de protection sont déclarés d'Utilité Publique par arrêtés préfectoraux du 09 juin 2006 et 09 octobre 2020.

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est conforme aux valeurs limites réglementaires.

### PRIX

410,29 € pour 120 m<sup>3</sup>  
Soit 3,42 € /m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera en 2024, 410,29 € TTC (339,40 € TTC en 2023)

Sur ce montant, 24,1% revient à la collectivité pour l'entretien, le fonctionnement et les investissements, tandis que les taxes et redevances s'élèvent à 14,5%.